



**MAIRIE  
DE  
LA PALUD SUR VERDON**  
04120

# AVIS

## Catastrophe naturelle sécheresse 2017

Dans le cadre de la demande de la Commune pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (sécheresse), vous pouvez venir signaler en Mairie si vous avez des dégâts occasionnés sur des bâtiments ou des mouvements de terrain importants.

La Palud-sur-Verdon, le 27 novembre 2017.

Le Maire,



Michèle BIZOU-GASTALDI